



Fils d'artiste. je suis au rmi et mon pere est riche que faire

Par **villers**, le **29/12/2008 à 10:46**

je suis le fils d'un ariste photographe connus , il c'est remarier et a eu avec sa nouvelle femmes un garçon . j'ai 50 ans et mon pere 78 ans .il fait des donation importante (215 000 €) au musee de la photo de mougins et dans d'autre lieu. je survis avec un rmi depuis 10 ans et je n' est jamais demande d'aide . quels droit pour moi. merci de me repondre

Par **Visiteur**, le **29/12/2008 à 11:21**

c'est une blague ?

Par **villers**, le **29/12/2008 à 15:51**

et non ce n'est vraiment une blague , je ne sais vraiment comment faire.rnil prétend ne pas avoir les moyens ? et moi je n'est jamais oser entamer une action de justice envers lui.

Par **Visiteur**, le **29/12/2008 à 21:08**

vous avez 50 ans ! et avant d'être au rmi ?? que faisiez vous ???rnrnje vous conseille d'effacer ce qui pourrait identifier votre père .. quoique c'est déjà fait ! mais bon pas tous les

internauts ont lu votre message.

Par **villers**, le **29/12/2008 à 21:40**

merci de me répondre , j' ai travailler dans la mécanique motos apprenti ouvrier et j'ai ouverts de petit ateliers de mécanique que j' ai portes a bout de bras tant que j'ai pu , les charges et ma gentillesse ont eu raison de ces expériences

Par **domi**, le **29/12/2008 à 21:42**

bonsoir , carry a raison , vous avez 50 ans , ce n'est pas à votre papa de vous entretenir et libre à lui de faire des donations au musée ! De plus vous utilisez votre nom de famille , votre papa est donc identifié , faites attention . Domi